

31 juillet 2019

Information aux actionnaires de Credit Suisse Index Fund (Lux)

Credit Suisse Index Fund (Lux)

Société d'investissement à capital variable
de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 167524

(la «**société**»)

Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**») de

1. modifier le chapitre 2 «Récapitulatif des catégories d'actions» du prospectus du fonds (le «**prospectus**») de manière à:
 - a. réduire la commission pour services administratifs
 - i. de 0,0325% à 0,0275% et de 0,0625% à 0,0575% pour les catégories d'actions couvertes (à l'exception de la catégorie d'actions F qui reste inchangée) en ce qui concerne le compartiment CSIF (Lux) Equity Japan; et
 - ii. de 0,06% à 0,055% et de 0,09% à 0,085% pour les catégories d'actions couvertes (à l'exception de la catégorie d'actions F qui reste inchangée) en ce qui concerne le compartiment CSIF (Lux) Equity Japan ESG Blue;
 - b. repositionner la catégorie d'actions QB JPY qui devient QBX JPY en ce qui concerne le compartiment CSIF (Lux) Equity Japan ESG Blue;

2. modifier le chapitre 7 «Facteurs de risque» du prospectus, de manière à ajouter une nouvelle clause de non-responsabilité concernant les «Risques liés aux placements effectués dans le cadre du programme Bond Connect»;

3. modifier le chapitre 7 «Facteurs de risque» du prospectus, de manière à actualiser les clauses de non-responsabilité liées aux risques concernant les «Risques liés aux placements effectués dans le cadre du programme Stock Connect», les «China Connect Securities éligibles au Canal nord» et les «Limitations des quotas»;

4. ajouter un mécanisme de «swing pricing» au chapitre 8 «Valeur nette d'inventaire» du prospectus. En outre, une nouvelle section a été ajoutée au chapitre 23 «Les compartiments», pour chaque compartiment de la société, donnant une description plus détaillée du mécanisme, comme suit:

Ajustement de la valeur nette d'inventaire (Single Swing Pricing)
La valeur nette d'inventaire des actions des catégories «WA», «WAH», «WB», «WBH», «WAX», «WAXH», «WBX» et «WBXH», calculée conformément au chapitre 8 «Valeur nette d'inventaire», sera augmentée de 1% au maximum par action, dans l'éventualité d'un excédent net de demandes de souscription, ou abaissée de 1% au maximum par action, dans l'éventualité d'un excédent net de demandes de rachat, en prenant en compte la totalité des demandes reçues portant sur toutes les catégories d'actions concernées par le mécanisme, cumulées le jour d'évaluation concerné.

Dans des circonstances exceptionnelles, la société pourra, dans l'intérêt des actionnaires, décider de relever le pourcentage d'ajustement maximal (swing factor) indiqué ci-dessus. Dans ce cas, la société informera les investisseurs conformément au chapitre 14 «Informations aux actionnaires»;

5. modifier la section ii «Frais» du chapitre 9 «Frais et impôts» du prospectus de manière à préciser que toutes les commissions à verser aux fournisseurs de systèmes de gestion des risques ou aux fournisseurs de données destinées à ces systèmes de gestion des risques auxquels la société de gestion fait appel afin de satisfaire aux exigences réglementaires seront supportés par la société;

6. ajouter, au chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, un texte sur Bond Connect à la section qui lui est consacrée, pour les compartiments suivants: CSIF (Lux) Bond Government Emerging Markets Local et CSIF (Lux) Bond Government Global;
7. mettre à jour, comme suit, les chiffres relatifs à l'erreur de suivi à la rubrique «Erreur de suivi (tracking error)» du chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, pour les compartiments suivants: CSIF (Lux) Equity World Minimum Volatility, CSIF (Lux) Equity World Factor Mix et CSIF (Lux) Equity US Blue, en raison de l'exclusion de trois composants d'indice.

<i>Nom du compartiment</i>	<i>Anciens chiffres d'erreur de suivi</i>	<i>Nouveaux chiffres d'erreur de suivi</i>
CSIF (Lux) Equity World Minimum Volatility	0,20%	0,45%
CSIF (Lux) Equity World Factor Mix	0,20%	0,45%
CSIF (Lux) Equity US Blue	0,10%	0,25%

Les actionnaires qui désapprouveraient les modifications décrites ci-dessus peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions jusqu'au 30 août 2019.

Ces modifications prendront effet le 2 septembre 2019.

Les actionnaires doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible d'obtenir le nouveau prospectus de la société, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts, au siège social de la société, conformément aux dispositions du prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 31 juillet 2019

Le conseil d'administration